

# RÉFLEXIONS PRÉALABLES



## POURQUOI **AVEC** LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ?

Les personnes en situation de pauvreté sont les premières concernées par la lutte contre la pauvreté. Expertes du vécu de la pauvreté, elles sont engagées dans la recherche de solutions pour améliorer leurs conditions de vie et peuvent suggérer des avenues qui n'avaient jamais encore été envisagées. Quoi de plus normal alors qu'elles soient au cœur de tout projet ou de toute démarche visant à lutter contre la pauvreté ?

Les pratiques AVEC permettent aux personnes en situation de pauvreté de briser leur isolement. Le fait d'être écoutées et entendues leur donne plus de pouvoir sur leur vie, leur permet de développer une meilleure estime d'elles-mêmes, leur donne de la confiance, de la dignité et de la fierté.

Pour ceux et celles qui sont solidaires des personnes en situation de pauvreté, les pratiques AVEC permettent de comprendre comment elles perçoivent leur réalité, leurs besoins et leurs aspirations, ce qui ne peut qu'aider à lutter contre la pauvreté de façon plus cohérente.

Enfin, d'un point de vue plus général, les pratiques AVEC contribuent à combattre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.



# RÉFLEXIONS PRÉALABLES



## DES RAPPORTS ÉGALITAIRES

Considérer les personnes en situation de pauvreté comme des partenaires égaux, en partageant les responsabilités et en prenant les décisions avec elles : telle est la base des pratiques AVEC.

Favoriser au maximum la participation des personnes en situation de pauvreté à toutes les étapes d'un projet, cela peut contribuer graduellement à une meilleure répartition collective du pouvoir.

Travailler AVEC demande d'être ouvert-e au changement. Cela suppose un engagement fort. Cela suppose aussi une sincère conviction que les efforts nécessaires pour remettre en question les structures de son organisation et transformer ses façons de faire en valent la peine.

C'est grâce à cette ouverture, cet engagement et cette conviction qu'on peut créer un espace où il est possible d'être ensemble, sans distinction de statuts.

Le rôle d'intervenant-e-s vient avec un certain pouvoir. Il est important que les intervenant-e-s prennent conscience de ce pouvoir et, une fois cela fait, qu'ils et elles cherchent à le partager autant que possible. Ce faisant, les intervenant-e-s permettent aux personnes en situation de pauvreté de faire valoir plus facilement leur plein potentiel et de reprendre du pouvoir sur leur vie.



# RÉFLEXIONS PRÉALABLES



## PENSER, DÉCIDER ET AGIR ENSEMBLE

Chercher constamment à améliorer ses pratiques pour qu'elles soient le plus inclusives possible, voilà la meilleure façon de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté dans son organisation !

« Penser, décider et agir » sont les trois éléments-clés des pratiques AVEC. Ils forment une séquence, qu'idéalement on ne doit pas briser. Évidemment, la réalité des milieux et la diversité des projets peuvent parfois faire en sorte qu'il est difficile de ne pas retrancher un des trois éléments. C'est alors à l'organisation de voir comment s'ajuster afin de faire au mieux dans les circonstances.

**PENSER ENSEMBLE**, c'est d'abord être à l'écoute des personnes en situation de pauvreté et tenir compte de leurs attentes et de leur volonté. Ainsi, un projet sera mis en branle seulement après qu'elles aient été consultées sur ses orientations et sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur participation tout au long du processus.

Croiser les regards sur un thème donné avec des personnes de milieux différents est une avenue souvent intéressante pour développer de nouveaux savoirs. Une autre façon de faciliter la réflexion collective consiste à offrir de la formation. La formation peut porter sur un projet de loi, sur un concept, sur le rôle et les responsabilités des membres d'un conseil d'administration et même, pourquoi pas, sur les pratiques AVEC !

**DÉCIDER ENSEMBLE**, c'est partager le pouvoir. Il faut non seulement prendre les décisions avec les personnes en situation de pauvreté, il faut aussi s'assurer au préalable d'avoir pris en considération toutes les idées qu'elles ont proposées.

La structure même d'une organisation peut par ailleurs faciliter la répartition du pouvoir, comme avoir des sièges de réservés pour des personnes en situation de pauvreté au sein du conseil d'administration ou des comités de travail.

**AGIR ENSEMBLE**, c'est souvent l'étape la plus spontanée, celle qui se réalise le plus naturellement. Réaliser une action ou une activité qui, idéalement, a d'abord été pensée et décidée AVEC des personnes en situation de pauvreté, permet à chacune d'elles de participer en fonction de son expertise et ses champs d'intérêt, ce qui peut mener à une plus grande implication.

